

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_035_B | Autour de l'Histoire de la folie \[B\]CollectionBoite_035_B-2-chem | Sorcellerie au XVIe siècle. ItemDéfinition de la magie](#)

Définition de la magie

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb035_B_f0061

SourceBoite_035_B-2-chem | Sorcellerie au XVIe siècle.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Wier, Johann](#)

Références bibliographiques[Wier, Histoires, disputes et discours, des illusions et impostures des diables, des magiciens infames, sorcieres et empoisonneurs, Pour Jaques Chouet M. D. LXXIX](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 15/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Définition de la magie

"l'appelle magicien celui qui contre le cours et loi de nature a but appris par le diable ou par autres, ou sciemment par les livres, s'efforce d'attirer illicitement les esprits malins afin de s'en aider en quelque ministère d'impies ou fatigieuse ou d'importance ou pour persécuter quelque autre oeuvre, tel que bon lui semble par le même moyen; et ce par le récit et application de quelq. mots barbares, inconnus ou inconnus ou par caractères exorcismes, manes et exorcismes, cérémonies ou solennités ou par adjonction de plusieurs choses selon son vouloir, à cette fin qu'ils comparoient ~~avec~~ une quelq. figure empruntée et remarquable; qu'ils mettent quelq. chose en avant qu'ils répondent aux interrogations qui leur seront faites par voix, par murmure, par figures, et représentations; par notes et par quelq. autre manière que ce soit." 4

BnF
MSS

Jean Nicot.
Mémoires, de Paris. (2. II
chap 2)
trad. pe. ff 120-121

